L'opposition se prépare déjà à Rue

Avant même le vote du Conseil général sur une hausse d'impôt prévu lors de la séance du 7 octobre, un comité référendaire s'est constitué. Il déplore un manque de vision.



Le Conseil se prononcera le 7 octobre. Le comité référendaire s'activera si les élus acceptent l'augmentation d'impôt. CHLOÉ LAMBERT – ARCHIVE

VALENTIN CASTELLA

AUGMENTATION D'IMPÔT. Le feuilleton fiscal continue à Rue. Le 7 octobre en effet, les membres du Conseil général se prononceront à nouveau sur une augmentation des coefficients de l'impôt sur les personnes physiques (de 77 à 89%) et morales (de 48 à 54%), ainsi que sur une hausse de la contribution immobilière (de 1,5 à 2‰). Il s'agira de la troisième tentative de l'exécutif.

Pour rappel, la première proposition (à 89%), jugée insuffisante par le Conseil général, avait été refusée. Puis, le 14 juin dernier, c'est la population qui avait largement rejeté la deuxième augmentation, qui prévoyait un coefficient de 95% pour les personnes physiques et une contribution immobilière de 2,5‰.



«Le problème n'est pas uniquement fiscal. La commune est endettée, et on prévoit juste une augmentation d'impôt. Il manque une vision, un plan, le début de quelque chose.» **SERGIO ALVES**

Au cas où

A la suite de ce vote, provoqué par deux référendums, le Conseil communal avait annoncé qu'il reviendrait avec une nouvelle demande. Logiquement, le dossier se retrouvera sur la table du législatif la semaine prochaine. En réaction, un nouveau comité référendaire s'est constitué. Selon Sergio Alves, en charge de sa communication, il s'agit de nouvelles personnes, «en contact» avec les membres de l'ancien groupe à l'origine de la votation populaire.

L'habitant de Promasens explique cette constitution anticipée, avant même le vote du législatif. «La commune a prévu deux soirées d'information publiques les 22 et 28 octobre. Soit après la décision du Conseil général et peu avant l'échéance du délai légal dont les citoyens disposent pour faire aboutir un éventuel référendum (n.d.l.r.: 30 jours). Il s'agit d'un jeu politique, pour faire passer cette décision au forceps. Il aurait été plus judicieux de prévoir ces rendez-vous avant la séance du Conseil général, afin d'éviter que, encore une fois, les citoyens se retrouvent au pied du mur.»

Il poursuit: «C'est pour cette raison que nous avons déjà créé un comité. Attendre le résultat du vote avant de commencer à nous organiser aurait fortement réduit notre marge de manœuvre.»

Manque de vision

Si les élus acceptent ces hausses, un référendum sera lancé, assure Sergio Alves. «Le problème n'est pas uniquement fiscal. La commune est endettée, et on prévoit juste une augmentation d'impôt. Il manque une vision, un plan, le début de quelque chose.»

Le nouveau comité assume cette pression exercée sur le Conseil général. «Ses membres doivent ouvrir les yeux et prendre en compte la décision de la population.» Une lettre a d'ailleurs été envoyée vendredi par l'ancien comité référendaire aux chefs des trois groupes, ainsi qu'au président du législatif.

Dans ce courrier, il leur est notamment demandé quels enseignements ils tiraient du net refus de la population (77% pour la hausse de l'impôt sur les personnes physiques) en juin et ce qu'ils comptaient entreprendre.

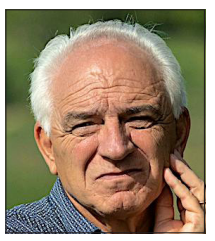

«Une vision passe par une planification financière. Et si tu n'as pas d'argent, il est difficile d'en faire une, sachant que 76% de notre budget est constitué de charges liées.» **JOSEPH AEBY**

Respect des procédures

La parole est désormais donnée à la défense, soit à la commune. Le syndic Joseph Aeby ne se dit d'abord pas surpris par la création d'un nouveau comité référendaire. A propos des séances d'information organisées après le vote, il répond: «Il s'agit d'une question de respect des institutions. Si nous avions présenté la situation à la population avant la séance du 7 octobre, le Conseil général aurait certainement, et justement, reproché à l'exécutif de ne pas suivre la procédure.» Sans oublier que le déroulement de ces séances publiques tiendra évidemment compte de la décision du 7 octobre.

Concernant la pression instaurée sur le Conseil général, le Glânois explique qu'il s'agit certainement d'une première dans la commune. Il rappelle que ses membres ont été élus pour décider.

Enfin, par rapport au manque de vision, Joseph Aeby pose un constat simple: «Une vision passe par une planification financière. Et si tu n'as pas d'argent, il est difficile d'en faire une, sachant que 76% de notre budget est constitué de charges liées. Pour pouvoir réaliser des projets, comme une nouvelle école, il est nécessaire de bénéficier d'une meilleure situation.» ■

Pour rouler entre Glâne et Veveyse

Les offices du tourisme publient une carte gratuite réunissant 24 itinéraires vélo, VTT et gravel. Elle doit rendre l'offre cyclable des deux districts plus lisible.

CYCLOTOURISME. Une carte, 24 parcours et deux districts à traverser sans trop s'occuper des frontières. La Glâne et la Veveyse veulent donner des idées aux cyclistes. Leurs offices du tourisme publient une nouvelle carte gratuite consacrée au vélo, principalement au VTT, mais aussi au gravel, au vélo de route et à l'e-bike. Un support à glisser dans une poche, ou à télécharger sur son téléphone grâce à un QR code.

L'objectif, écrivent les Offices du tourisme de Romont et sa région et des Paccots – La Veveyse dans un communiqué, consiste à «valoriser l'offre cyclable existante» et à encourager «les visiteurs comme les habitants à partir à la découverte du territoire à deux roues».

Le moment n'est pas choisi au hasard. Alors que le projet cantonal de planification VTT vient d'être mis à l'enquête, cette carte donne déjà une première forme au cyclotourisme régional. Elle réunit 11 itinéraires en Glâne et 13 en Veveyse. Les deux offices y voient «une synergie qui fait sens sur le plan géographique», portée par deux territoires dont «l'offre cyclable se complète naturellement».

Une première étape

L'objet se veut d'abord pratique. Au recto, les parcours apparaissent sur une carte, avec des points d'intérêt, des places de pique-nique ou des points de vue. Au verso, chacun est détaillé avec sa durée, son dénivelé et son niveau de difficulté. Certains itinéraires sont déjà balisés, notamment grâce au travail de la Bike Trail Association en Glâne et des Cyclomaniacs en Veveyse. D'autres se suivent au moyen de tracés GPX, ces itinéraires numériques que l'on télécharge sur son téléphone ou son GPS.

Les deux offices présentent cette carte comme une première étape. L'offre cyclotouristique régionale est appelée à évoluer, au gré de l'officialisation de futurs tracés dans les deux districts. En attendant, la carte est disponible gratuitement auprès des offices du tourisme régionaux. **VC**

Expo sur les liens avec Baradero

Dans le cadre du 20e anniversaire du rapprochement officiel entre Châtel-Saint-Denis et la ville argentine de Baradero, une exposition est prévue à la galerie Image-In.

CHÂTEL-SAINT-DENIS. Du 3 au 18 octobre, la galerie Image-In de Châtel-Saint-Denis accueillera une exposition de photographies. Intitulée *Villes-sœurs depuis vingt ans*, elle célèbre le 20e anniversaire du rapprochement officiel opéré en 2006 entre le chef-lieu veveysan et Baradero, en Argentine.

Réalisée par la ville de Châtel-Saint-Denis, l'Association Baradero-Fribourg, l'Union des sociétés locales et l'association des Amis des arts, cet événement comprend un grand totem à quatre faces présentant l'histoire de l'émigration à Baradero et les étapes du voyage des familles parties du district dès 1855.

Des archives à découvrir

Dans un communiqué, il est écrit qu'il sera également possible, durant cette exposition, d'observer une bâche avec tous les noms des familles suisses émigrées, ainsi que 40 photographies racontant l'histoire de Baradero et celle des villes-sœurs. Des archives audiovisuelles du 100e anniversaire de la colonie agricole en 1956 seront également disponibles.

L'acte officiel des villes sœurs avait été signé en 2006, à l'occasion d'un voyage de lecteurs de *La Gruyère*. Un périple marquant les 150 ans de la colonie suisse de Baradero où est inauguré le parc des «Nouvelles racines». Depuis, de nombreuses rencontres et allers-retours entre la Veveyse et l'Amérique du Sud ont été organisés. L'association Baradero-Fribourg avait également participé au financement des travaux de rénovation de la Casa suiza, un établissement qui avait été construit en 1899 afin de permettre aux Suisses émigrés de se rencontrer et de préserver l'héritage de leur pays d'origine.

L'exposition est visible à la galerie Image-In les vendredis de 16 h à 20 h, ainsi que les samedis et dimanches de 13 h 30 à 18 h. **VAC**

Châtel-Saint-Denis, galerie Image-In, du 3 au 18 octobre